

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Chaseray, 17 décembre 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Chaseray, Alexandre](#) est destinataire de cette lettre
[Considerant, Victor \(1808-1893\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[École sociétaire](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (1)

Collation 5 p. (56, 57, 58, 59, 60)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Chaseray, 17 décembre 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/15341>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [17 décembre 1849](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Chaseray, Alexandre](#)

Lieu de destination Inconnu

Description

Résumé Godin répond à une lettre de Chaseray, dans laquelle celui-ci exprime avec franchise ses désaccords avec l'École sociétaire, en l'assurant qu'il n'est pas offusqué et qu'il souhaite poursuivre ses relations avec lui. Godin constate que Chaseray a une appréciation du problème social différente de celle de l'École sociétaire, mais exprime le voeu que les socialistes puissent se réunir autour de principes de justice communs. Godin lui fait part de sa satisfaction de pouvoir débattre avec lui de la question du crédit gratuit exposé par Proudhon, ne serait-ce que pour sortir « de l'isolement complet auquel je suis condamné à cause de mes opinions ». Godin affirme que la querelle entre Proudhon et Considerant n'est pas susceptible d'influencer son jugement dans l'examen de la théorie du crédit gratuit de Proudhon qu'il développe dans sa lettre. Godin fait valoir par un exemple que le droit de propriété est conforme au vœu de la nature et que la gratuité du crédit « n'est donc qu'un cri de guerre lancé contre les capitalistes » et ne peut être érigée en principe. Les disciples de Fourier reconnaissent que des abus monstrueux ont été commis par le capital, mais que dans la société qu'ils projettent, le capital sera le serviteur du travail. Godin exhorte Chaseray d'étudier la théorie fouriériste et promet de lire complètement Proudhon si ses idées reposent sur un principe vrai. Godin précise enfin qu'il est abonné au *Paysan* et qu'il est ainsi au courant de « votre polémique ».

Notes Le nom du destinataire, « Chaseray », est manuscrit à la plume dans la marge de la page du registre.

Support Corrections du texte manuscrites à la mine de plomb sur la copie de la lettre. Repère de texte tracé au crayon rouge sur la page [58] du registre.

Mots-clés

[Capitaliste \(système\)](#), [Fourierisme](#), [Problèmes sociaux](#), [Propagande](#), [Socialisme](#)

Personnes citées

- [Considerant, Victor \(1808-1893\)](#)
- [École sociétaire](#)
- [Fourier, Charles \(1772-1837\)](#)

- [Proudhon, Pierre-Joseph \(1809-1865\)](#)

Œuvres citées [Le Paysan : journal du département de l'Aisne, Laon, 1848-18...](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Chaseray, Alexandre

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Littérature
- Politique

Biographie Écrivain et homme politique français. Alexandre Chaseray est propriétaire au Val-Saint-Pierre, dans la commune de Braye-en-Thiérache (Aisne), au sud de Vervins. En 1840, il publie *Quelques notes de voyages* (Vervins, 1840), récit de ses voyages récents aux Pays-Bas, en Italie, en Allemagne, en Turquie en Suisse et en Grèce. Il se présente sans succès, dans l'Aisne, aux élections de législatives de 1848 et 1849. Chaseray visite le Familistère de Guise en 1869, vraisemblablement dans la perspective des élections législatives qui ont lieu les 24 mai et 7 juin 1869. Jean-Baptiste André Godin a créé un comité électoral à Guise pour soutenir un candidat démocrate dans la circonscription de Vervins contre le candidat officiel de l'Empire Édouard Piette. Godin veut favoriser la candidature d'[Odilon Barrot](#) et souhaite que Chaseray renonce à se présenter. Mais après le renoncement de Barrot, le fondateur du Familistère encourage la candidature d'Alexandre Chaseray. Selon Godin, Chaseray est resté depuis 1848 une « sentinelle avancée de la démocratie » (Lettre à Alexandre Chaseray du 2 novembre 1868). Chaseray ne désire pas se présenter et Godin promeut finalement la candidature de [Jules Favre](#). Celui-ci et [Edmond Turquet](#), qui visite le Familistère à la même époque que Chaseray, sont finalement désignés comme candidats républicains à ces élections largement remportées par le candidat officiel de l'Empire. Alexandre Chaseray est l'auteur en 1868 des *Conférences sur l'âme* (Paris, 1868) dont rend compte la *Revue spirite* (septembre 1868).

Nom Considerant, Victor (1808-1893)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriériste
- Franc-maçonnerie
- Politique
- Presse

Biographie Polytechnicien, homme politique, journaliste et fouriériste français né en 1808 à Salins (Jura) et décédé en 1893 à Paris. Chef de l'[École sociétaire](#) en France, animateur malheureux de l'expérience fouriériste de Réunion au Texas (1854-1857), membre de l'Internationale et franc-maçon.

Nom École sociétaire

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéFouriéisme

Biographie« Les disciples de Charles Fourier récusaient le qualificatif de fouriéristes car ils ne souhaitaient pas se réclamer d'un homme mais d'une science, la science sociale. Ils ne voulaient pas non plus créer un parti politique. La plupart d'entre eux étaient hostiles à cette forme d'organisation. C'est pourquoi ils créèrent, dès les années 1830, l'Ecole sociétaire. Cette structure avait pour but la publication des œuvres de Fourier, l'étude de la doctrine, mais aussi la vulgarisation de ces théories. C'était une organisation dont les principaux outils furent la propagande orale par les conférences, la propagande écrite par les livres, les brochures et les journaux, puis la propagande par la réalisation pratique. »
[\(Nathalie Brémand, « L'École sociétaire », Les premiers socialismes - Bibliothèque virtuelle de l'Université de Poitiers, 2009\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 30/03/2022

Dernière modification le 26/04/2023
